

ACTUALITÉS

Colza
Stade levée à 7 feuilles.
Positionnez votre cuvette jaune pour suivre l'arrivée des grosses altises.

Maïs
Comptez les larves de pyrales et de sésamies pour évaluer le risque pour 2020.

Adventice :
Datura
Désherbage céréales

« Comment renouveler son Certiphyto ?

Détail des 3 voies possibles en cliquant [ici](#) »

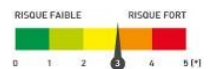
Accéder au site de la Surveillance Biologique du Territoire en cliquant [ici](#)

CURSEURS DE RISQUE

COLZA

Limaces :

Pour les parcelles aux stades cotylédons à 2 feuilles ou si les levées sont hétérogènes



Pour les autres parcelles où les colzas sont plus vigoureux



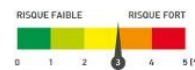
Petites altises :

Pour les parcelles qui environnement des parcelles avec repousses de colza



Grosses altises :

Pour les colzas de moins de 4 feuilles



Pour les colzas de 4 feuilles et plus



Tenthredès :



Pucerons :



De petites punaises ont été observées en cultures de colza et parfois aux abords des habitations jouxtant des zones cultivées. Ces punaises sont polyphages. Elles ont été signalées en Maine-et-Loire, en Loire-Atlantique (Montrelais) et plus récemment en Vendée (Mouilleron-en-Pareds) où des dégâts sur colzas sont à signaler. En août, des formes juvéniles étaient observées. Actuellement, ce sont plutôt les adultes qui sont présents dans les parcelles. C'est le temps chaud et sec de ces dernières semaines qui a favorisé leur pullulation. Le retour des pluies ces jours-ci devraient diminuer la pression de ce ravageur.

Des analyses sont en cours par Terres Inovia pour mieux connaître les espèces observées.

Aucune spécialité n'est homologuée contre cet insecte non classé parmi les ravageurs actuels du colza. Seule l'irrigation ou le retour des pluies calment le phénomène.

Source : Terres Inovia (Pour en savoir plus, [cliquez ici](#))

ABONNEMENT BSV

Retrouvez le bulletin de santé du végétal sur le web...

- www.draaf.pays-de-la-loire.agriculture.gouv.fr
- www.pays-de-la-loire.chambres-agriculture.fr
- www.polleniz.fr

... ou inscrivez-vous en ligne pour être informé directement par mail de chaque nouvelle parution :
<https://pays-de-la-loire.chambres-agriculture.fr/innovation-rd/agronomie-vegetal/bulletins-techniques-dont-bsv/bsv-pays-de-la-loire/abonnez-vous-gratuitement-aux-bsv/>

COLZA



Réseau d'observation

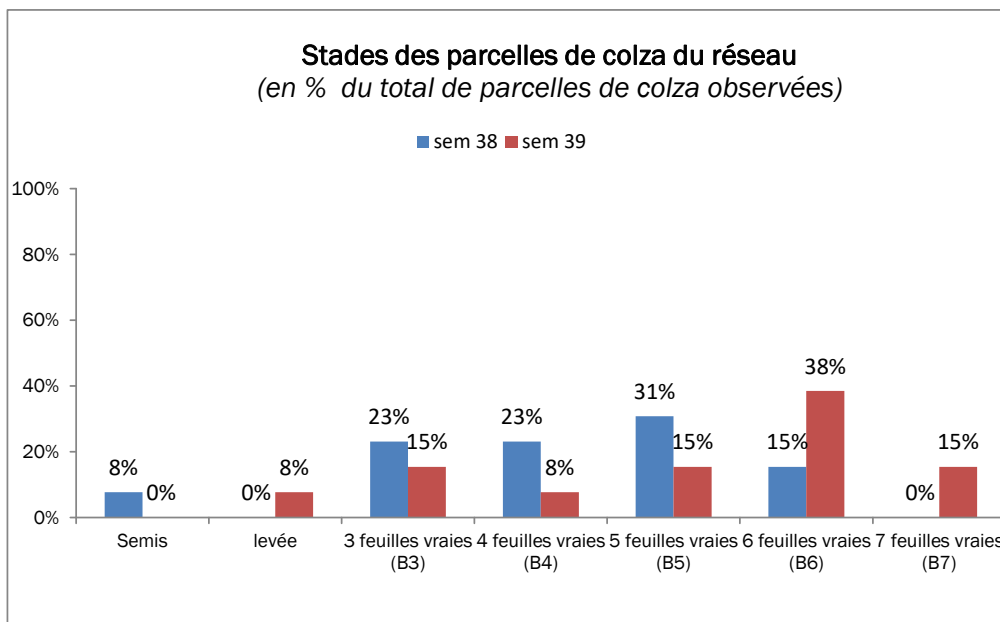
15 parcelles sont renseignées cette semaine sous VGobs avec la répartition suivante :

- 3 Loire-Atlantique, 3 Maine-et-Loire, 1 Mayenne, 5 Sarthe et 3 Vendée

Stade phénologique et état des cultures

Les stades vont de **levée** à **7 feuilles**.

Sur certaines parcelles, les stades sont très hétérogènes. Les précipitations qui tombent sur notre région depuis ce week-end sont bénéfiques au développement des colzas. Les stades devraient progresser plus rapidement dans les prochains jours.



1 **Baris** a été piégé dans une parcelle du réseau. Ce charançon n'est pas nuisible.

Baris



CA53



• Limaces

Pour les parcelles aux stades cotylédons à 2 feuilles ou si les levées sont hétérogènes

Pour les autres parcelles où les colzas sont plus vigoureux

Observation et analyse de risque

Aucune limace n'a été piégée dans le réseau. Quelques dégâts sont signalés sur une parcelle en semis direct suite aux pluies du week-end.

Soyez très vigilants avec le retour des pluies en particulier pour les colzas peu vigoureux. Positionnez vos pièges !

La surveillance doit commencer avant le semis et se poursuit jusqu'à la fin de la période de risque (apparition de la 4ème feuille du colza).



Pour piéger efficacement, il faut :

- > Bien plaquer les pièges au sol pour conserver l'humidité et isoler des écarts de températures,
- > Couvrir 1 m² avec les pièges et positionner les pièges à la fois en bordure (premières attaques de limaces) et à l'intérieur de la parcelle,
- > Garder la surface sous le piège humide (possibilité de tremper le piège dans l'eau),
- > Faire le comptage le matin (avant les températures trop élevées).



Piège à limaces

Évaluer le risque de présence de limaces sur sa parcelle : [Grille ACTA-De Sangosse](#)



Évaluer le risque sur sa parcelle, c'est prendre en considération :

- > l'évolution des captures,
- > le stade de la culture,
- > la vigueur et la capacité de compensation de la plante,
- > les conditions météo en cours et à venir,
- > la présence d'auxiliaires.

Reconnaissance et caractéristiques



2 espèces principales sont nuisibles : la limace grise (*Deroceras reticulatum*) et la limace noire (*Arion hortensis*).

	Limace grise	Limace noire
		
Taille de l'adulte au repos	4 à 5 cm	2,5 à 4 cm
Orifice respiratoire	À l'arrière du bouclier	À l'avant du bouclier
Nombre de générations par an	1 à 2, voire plus si conditions favorables	1 à 2
Durée de vie	9 à 13 mois	12 à 18 mois
Déplacement et activité	10 m par nuit, en surface. Attaque sur les cotylédons, premières feuilles.	Faible mobilité, en profondeur. Attaque directe sur les graines.



• Limaces (suite)



Les auxiliaires prédateurs des limaces sont les oiseaux, reptiles, petits mammifères, insectes coléoptères (dont les carabes et les staphylins), araignées...



Carabe



Staphylin odorant

Méthodes alternatives



- ◆ Préparation fine du sol en surface pour éviter les refuges aux limaces
- ◆ Soigner le semis pour une levée rapide et un bon démarrage de la culture et ainsi limiter la durée de la phase sensible.
- ◆ Utilisation du phosphate ferrique.

Méthodes alternatives



Consultez la liste des produits de biocontrôle [en cliquant ici](#)

Période de risque

De la germination au stade 3 feuilles.

Seuil indicatif de risque

Il n'existe pas de seuil indicatif de risque pour les limaces. L'intérêt d'une intervention s'évalue en fonction du stade de la culture, des populations de limaces présentes, du niveau de risque à la parcelle, des conditions climatiques à la levée, des dégâts observés et de la dynamique de pousse du colza.

• Cuvette jaune pour suivi des insectes

Cuvette jaune : outil indispensable pour suivre les insectes

Dès la levée du colza, installez votre cuvette jaune.

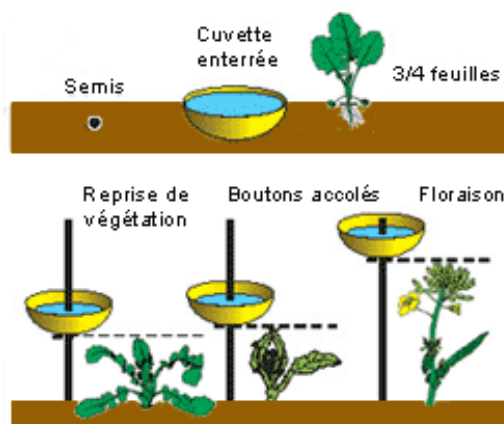
Pour l'altise d'hiver, non sensible à la couleur jaune, la cuvette doit être enterrée (bord supérieur à 1-2 cm au-dessus du sol).

Pour les autres insectes, la cuvette doit toujours être comme « posée » sur la végétation. Le fond de la cuvette suit le niveau supérieur de la végétation.

Placer la cuvette à au moins 10 m de la bordure de la parcelle.

Remplir la cuvette d'eau avec quelques gouttes de mouillant.

Actuellement la cuvette doit être enterrée.





• Petite altise ou altise des crucifères

Pour les parcelles jouxtant des parcelles avec repousses de colza

Pour les autres

Observations et analyse de risque

Aucune capture dans les cuvettes jaunes du réseau. De rares morsures d'**altises** sont visibles sur 1 parcelle.

Les conditions climatiques annoncées ne sont pas favorables à ce ravageur. Les petites altises peuvent être observées dès la levée de la culture et dans les premières semaines.

Le risque est plus élevé pour les parcelles qui bordent ou environnent d'anciennes parcelles de colza.

Méthodes alternatives



Il est préférable de ne pas détruire des repousses de colza pendant la période de levée du colza pour limiter les déplacements de populations d'une parcelle à une autre aux stades les plus sensibles des nouveaux colzas.



Petit coléoptère de 2 à 2,5mm noir ou bicolore (larges bandes jaunes latérales sur les élytres noirs).

Période de risque

De la levée au stade 3 feuilles.

Seuil indicatif de risque

À partir de 8 pieds sur 10 porteurs de morsures.



CAPDL



• Grosse altise ou altise d'hiver

Pour les colzas de moins de 4 feuilles

Pour les colzas de 4 feuilles et plus

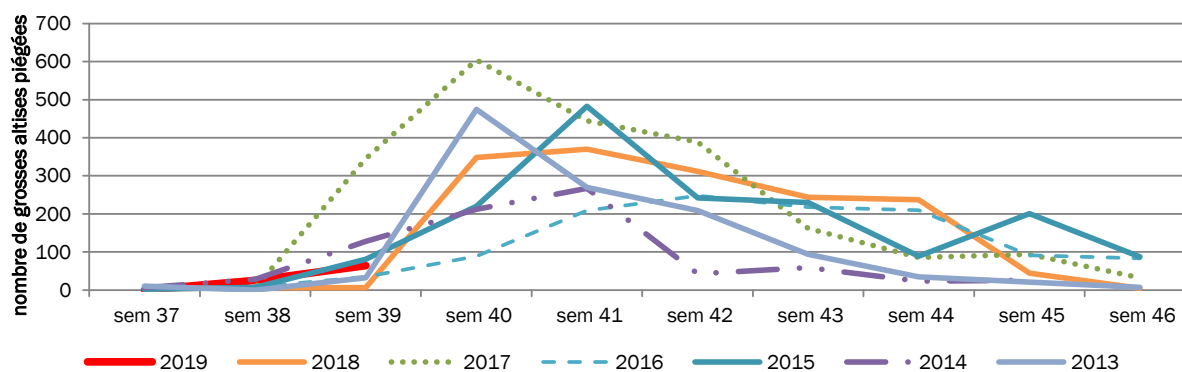
Observations et analyse de risque

Sur les 15 cuvettes relevées cette semaine, 10 sont positives avec au total 64 individus piégés (1 à 16 /cuvette). Quelques rares morsures sont observées sur 1 parcelle du réseau. Les morsures observées actuellement sont surtout dues à la présence des petites altises.

Les captures de grosses altises sont en progression dans le réseau.

Restez vigilants, **positionnez vos cuvettes jaunes (enterrées) pour détecter le vol.**

Cumul des captures de grosses altises dans les parcelles du réseau Pays de la Loire





• Grosse altise ou altise d'hiver (suite)



Reconnaissance et caractéristiques

Gros coléoptère (3 à 5 mm) noir et brillant avec des reflets bleu métallique sur le dos. L'extrémité des pattes, des antennes et de la tête est roux doré.

Le vol est déclenché par une chute des températures suivie d'une remontée au-delà de 20°C.



Plus d'informations sur la fiche « [COLZA : gagner la course contre les altises d'hiver](#) »



Des analyses de larves faites en Pays de la Loire depuis 2 ans montrent que les populations de grosses altises résistantes aux pyréthriinoïdes sont bien installées sur la région.

Période de risque

De la levée au stade 3 feuilles pour les dégâts de morsures des adultes.

Seuil indicatif de risque

À partir de 8 pieds sur 10 porteurs de morsures.

• Pucerons



Quelques **pucerons verts** sont observés cette semaine sur 2 parcelles du réseau en Sarthe et Vendée sur 5 % des plants. Les conditions actuelles sont défavorables à l'activité des pucerons.

Période de risque

Jusqu'au stade 6 feuilles (B6).

Seuil indicatif de risque

À partir de 20 % de plantes porteuses de pucerons.



• Tenthrede de la rave

Observations et analyse de risque

9 adultes de **tenthrede de la rave** ont été piégés sur 4 parcelles en Maine-et-Loire, Vendée et Loire-Atlantique. Des dégâts sont visibles sur 5 parcelles du réseau avec 2 % à 10 % de la surface foliaire touchée. Des jeunes larves sont observées sur des colzas à 5 feuilles dans 1 parcelle de Vendée. Hors réseau, des dégâts de larves sont aussi signalés.

Jeune larve de tenthrede (photo prise par un observateur cette semaine en Vendée).





• Tenthrède de la rave



L'adulte n'est pas nuisible. C'est la larve (fausse chenille gris verdâtre à noire d'environ 2 cm) qui cause des dégâts. Elle consomme rapidement le limbe des feuilles, ne laissant que les nervures.

La présence d'un grand nombre d'adultes n'occasionne pas forcément le développement d'un grand nombre de larves.



Période de risque

De la levée au stade 6 feuilles (B6).

Seuil indicatif de risque

À partir de 25% de la surface foliaire détruite et en conditions favorables au ravageur.

• Phoma

Des macules de phoma ont été observées cette semaine sur 2 parcelles du réseau en Loire-Atlantique sur 2 % des plantes





MAÏS

• Pyrale et sésamie

Les comptages larvaires se poursuivent dans le réseau.

Avant la récolte, pensez à faire un **bilan des infestations larvaires** dans votre parcelle afin d'estimer votre niveau de risque pour la prochaine campagne.

On considère qu'au-delà de 0,8 larve par plante, le seuil de risque pour l'année suivante est atteint.

Des comptages larvaires ont déjà été réalisés. Des larves à différents stades et des chrysalides ont été observées. C'est le signe de la présence d'une deuxième génération.

La pression semble globalement moins forte qu'en 2018. Les dégâts dus aux foreurs sont moins nombreux et la présence de larves lors des comptages larvaires est en moyenne moins élevée que l'année passée. Cependant, dans certaines zones, la pression est importante. Réaliser un comptage larvaire vous permettra de connaître le niveau de risque pour l'an prochain dans votre secteur.

Des larves à différents stades sont observées actuellement sur la région. Deux vols de pyrales et de sésamies ont eu lieu sur la région.

	Moyenne larves/ pied	Moyenne Pyrales/ pied	Moyenne Sésamies/pied	% pieds touchés
44- Saint Michel Chef Chef	0	0	0	0
44- Marsac-sur-Don	0.32	0.04	0.28	17
44- La Chapelle Saint Sauveur	2	0	2	35
44- La Chapelle Saint Sauveur	0	0	0	4
44- Soulvache	1	1	NA	7
49- La Pouèze	0.12	0.04	0.04	10
49- Bécon-les-Granits	1	0.45	0.55	75
49- Mozé-sur-Louet	0	0	0	0
49- Les Verchers-sur-Layon	0.5	0.5	NA	5
49- Saint-Macaire-du-Bois	0.5	0.5	NA	5
72- Monhoudou	0.16	0.16	0	16
72- Saint Symphorien	0.1	0.1	0	10
72- Tennie	0.05	0.05	0	10
72- La Quinte	0	0	0	0
72- La Bosse	0	0	0	0
72- Dissay-sous-Courcillon	0	0	0	2
85- Saint-Flaive-des-Loups	0.05	0	0.05	5
85- Angles	0.14	0.14	0	NA
85- Saint-Vincent-sur-Graon	1	1		25
85- Thorigny	0.76	0.24	0.52	22
85- La Taillée	0.4	0	0.4	40
85- Sud Vendée (plusieurs parcelles)	2,3	0,3	2	NA



• Pyrale et sésamie (suite)

Méthode de comptage

Les suivis doivent se faire dans différentes zones de la parcelle éloignées les unes des autres et des bordures.

Sur une parcelle :

1. Observez 20 plantes sur 5 zones éloignées les unes des autres et des bordures (total : 100 plantes). Notez la présence de dégâts (trou d'entrée d'une larve, tige cassée, sciure...).
2. Prélevez 5 plantes au hasard par zone pour les disséquer et comptez le nombre de larves dans les tiges et dans les épis. Il est intéressant de distinguer les larves de pyrales des larves de sésamies.

Merci de faire remonter vos comptages larvaires [sur ce lien](#).

Les données recueillies permettront d'alimenter le BSV Bilan et d'informer sur la pression pyrale et sésamie pour l'an prochain.

En cas de soucis, n'hésitez pas à nous contacter : bsv-gc@pl.chambagri.fr

Méthodes alternatives



La première méthode de lutte contre les pyrales et les sésamies est le **broyage fin des résidus de cannes après récolte**. Cette méthode permet de détruire une grande partie des larves et d'exposer les autres au froid et aux prédateurs. Cette intervention peut permettre d'éliminer 50 à 70 % des larves (sources Arvalis).



Larve de sésamie

Larve de pyrale

Dégâts et larves sur épis

Ne pas oublier de regarder les épis.

Larve de pyrale au niveau du collet

Bien ouvrir les cannes de maïs jusqu'au collet, même en maïs ensilage



Héliothis



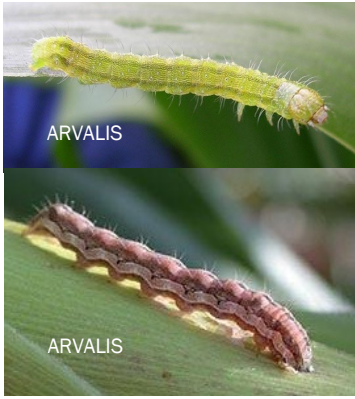






Lors de vos comptages soyez attentifs aux larves et aux dégâts observés. Des dégâts dus à la présence d'*Heliothis (Helicoverpa armigera)* ont été observés sur une parcelle de maïs autour du Bernard en Vendée et sur la commune de Bierné en Mayenne. En Vendée, environ 30 % des épis étaient touchés.

Ces attaques semblent ponctuelles, cependant, si vous observez des dégâts ou des larves d'Héliothis, merci de nous en informer à bsv-gc@pl.chambagri.fr.

Ce ravageur est polyphage. Il s'attaque notamment à la tomate, aux haricots et au maïs (les maïs doux étant particulièrement sensibles). Les chenilles consomment les soies et les grains des épis en partant du sommet de l'épi. Pas de consommation de la tige et donc pas de casse de tige due à ce ravageur.



• Reconnaissance foreurs du maïs (suite)

	Pyrale	Sésamie	Héliothis
Larve	<p>20 à 25 mm de long au dernier stade larvaire Couleur beige à gris clair Ligne longitudinale foncée sur le dos Ponctuations noires réparties de part et d'autres de la ligne médiane</p> 	<p>40 mm de long au dernier stade larvaire Couleur rose pâle à beige 1 seul point noir de chaque côté des segments</p> 	<p>30 à 35mm de long au dernier stade larvaire Couleur variable (verdâtre, jaunâtre, grisâtre) Lignes longitudinales claires le long du corps</p> 
Adulte	<p>Papillon de 20-30 mm d'envergure Ailes larges et fines Corps long et mince Antennes cylindriques</p> 	<p>Papillon 30-40 mm d'envergure Ailes antérieures beiges, ailes postérieures blanches Thorax et tête velus Abdomen massif</p> 	<p>Papillon 35-40 mm d'envergure Ponctuations noires sur les ailes antérieures Thorax et tête velus Abdomen massif Fine pilosité des antennes</p> 
Dégâts	<p>Dégâts possibles sur tiges et épis</p> 	<p>Dégâts possibles sur tiges et épis</p> 	<p>Les larves consomment les soies et les grains des épis. Pas de casse de tige</p> 



ADVENTICES

• Datura

Sur certaines parcelles de maïs du réseau et hors réseau, des plants de **Datura** sont présents.

Le Datura (*Datura stramonium*) est une plante toxique à la fois pour l'alimentation humaine et animale.



Méthodes alternatives



Des méthodes préventives existent pour limiter la présence de Datura.

- Ne pas laisser monter à graine le Datura (1 plante peut produire jusqu'à 5000 graines)
- Si possible arracher les Daturas manuellement en portant des gants (plante toxique)
- Commencer les récoltes des parcelles les moins infestées en premier et bien nettoyer le matériel entre les chantiers.

Pour plus d'informations, consulter la fiche ARVALIS sur le Datura en cliquant sur la photo ci-dessous



• Désherbage céréales



Le **prosulfocarbe** est un **herbicide racinaire** notamment utilisé à l'automne sur céréales à paille (blé, orge) en Pays de la Loire.

Cette substance active est sensible à la dérive et à la volatilisation après pulvérisation. Elle peut donc être transférée sur des cultures dites non cibles situées aux alentours du champ traité. Dans notre région, cela concerne principalement les pommes, poires, épinards et jeunes pousses.

Que ces productions soient conduites en agriculture biologique ou conventionnelle, l'impact économique est fort car cela peut conduire à des destructions des produits.

Il est donc primordial de mettre en place toutes les méthodes alternatives possibles afin d'éviter le recours aux herbicides. Dans les situations nécessitant l'utilisation d'un produit à base de prosulfocarbe, respecter strictement les conditions d'utilisation.

Consultez la plaquette complète en cliquant sur l'image.

ÉCOPHYTO
PROSULFOCARBE
alternatives et solutions pour un meilleur usage

CARTE D'IDENTITÉ
du prosulfocarbe en Pays de la Loire

Le prosulfocarbe est un herbicide racinaire homologué sur céréales, pommes de terre, carottes, légumes, certaines plantes à parfum, aromatiques, médicinales et condimentaires (PPR002).

Les principales produits commercialisés à base de prosulfocarbe sont :
- DÉRIS, DÉRIS HÉLIOPAC, DÉRIS et DÉRIS/DE de Syngenta
- DÉRIS D'ADAMA

Avec le retrait de l'attribution en 2016, et le développement des alternatives aux herbicides, une partie de l'usage de prosulfocarbe est migré vers des alternatives comme le glifosate ou le glyphosate. En 2017, environ 42,5 tonnes de prosulfocarbe ont été utilisées en Pays de la Loire contre 24,5 tonnes en 2016. Les applications sont principalement destinées à la culture de maïs.

Quantité de prosulfocarbe achetée de 2014 à 2017
Source: BSV - Juin 2018 (à partir de données ARVALIS)

QUEL IMPACT de l'utilisation de cette substance active ?

Cette molécule est sensible à la dérive et à la volatilisation après pulvérisation. La dérive de cette molécule peut être évitée en utilisant des méthodes alternatives (au moment de la culture) ou des produits à base de prosulfocarbe à action racinaire (à l'automne).

Exemple concret : Dans notre région, tant pour les cultures de céréales à paille que pour les cultures de légumes, l'usage de prosulfocarbe est sensible à la dérive et à la volatilisation après pulvérisation. Cette molécule peut être transférée sur des cultures dites non cibles situées aux alentours du champ traité. Dans notre région, cela concerne principalement les pommes, poires, épinards et jeunes pousses.

Il est donc primordial de mettre en place toutes les méthodes alternatives possibles afin d'éviter le recours aux herbicides. Dans les situations nécessitant l'utilisation d'un produit à base de prosulfocarbe, respecter strictement les conditions d'utilisation.



Lundi 7 octobre 2019

LE-POIRÉ-SUR-VIE (85)

Gaec Monchemin - Le Chemin

Rendez-vous sur la parcelle (suivre le fléchage)

Coordonnées GPS : 46°47'08.3"N - 1°28'53.9"W

Communiquer, apprendre
et partager sans glyphosate

14h00-17h00

SUR INSCRIPTION

PROGRAMME COMPLET
EN CLIQUANT ICI



Retrouvez toute l'actualité de la protection intégrée
des cultures en cliquant [ici](#) .

Les curseurs de risque utilisés ont pour objectif de synthétiser l'ensemble des informations :
observations, période de risque, données météo, modèles, ... sauf lorsque cela est précisé

1 = risque faible; 2 = risque assez faible; 3 = risque moyen; 4 = risque assez fort; 5 = risque fort

RÉSEAU DE SURVEILLANCE BIOLOGIQUE DU TERRITOIRE 2019 PAYS DE LA LOIRE

Rédacteur : Alexia BARRIER - CAPDL - bsv-gc@pl.chambagri.fr

Directeur de publication : Claude COCHONNEAU - président de la Chambre régionale d'agriculture
des Pays de la Loire

Groupe technique restreint : Arvalis, Chambre d'agriculture 53, Chambre d'agriculture des Pays de la Loire, Coop de
France Ouest, Négoce Ouest, Terres Inovia



Observateurs : Agriculteurs, Agrial, AgriNégoce, AMC, Arvalis, Bernard Agriservice, Brouard AgroSolutions, CAM, CAPL, CAVAC, CA 53, CAPDL, CER France 53 et 72, Coop Herbauges, GEVES, Hautbois SAS, Pelé Agri-Conseil, SAS Jeusselin, SCPA, Soufflet, Terrena.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut être transposée telle quelle à la parcelle. La CAPDL dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base des observations qu'ils auront réalisées sur leurs parcelles.

Action pilotée par les ministères chargés de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche avec l'appui financier de l'Agence française pour la biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Écophyto .

